

**Dynamique culte UEPAL**  
**Célébrer – comment ?**  
**Suggestions pour le célébrant**

**Le rassemblement**

Les églises et les liturgies qui y sont célébrées ont été conçues pour une assemblée nombreuse.

Si l'on se trouve en présence d'un petit nombre de participants, il serait judicieux d'adapter le lieu et le culte en fonction :

en dehors de la parole d'accueil et d'une prière d'ouverture qui nomme le cadre et rassemble la demande et l'annonce du pardon,

on gardera une lecture biblique, la prédication et la prière d'intercession et, le cas échéant, une célébration réduite du Repas du Seigneur (prière eucharistique), ainsi que l'envoi et la bénédiction.

Quant à la disposition du lieu,

il est conseillé de rassembler l'assemblée devant l'autel ou dans le chœur.

**Debout – assis**

Quelles sont les parties de la liturgie pour lesquelles on se tient debout :

Prières ? Lectures ? Chants ? Confession de foi ? Repas du Seigneur ?

Il y a des traditions variées

qui ne sont pas toujours cohérentes.

Pourquoi être debout pour la prière d'intercession

qui demande le recueillement,

mais rester assis

pour la lecture de l'évangile

ou la célébration du Repas du Seigneur ?

**Chanter – réciter**

Le chant donne un caractère solennel aux paroles et les élève à un niveau supérieur.

Il exprime d'une façon particulière la communion.

Au point de vue pratique,

il facilite l'expression commune.

Les répons chantés ont leur origine dans des lectures ou prières chantées par l'officiant.

Leur récitation

permettrait une plus grande simplicité

et spontanéité, moins ritualisée.

Pourquoi communiquer

sur deux modes d'expression différents ?

Une règle possible :

Quand l'assemblée chante / l'officiant chante.

Quand l'officiant récite / l'assemblée récite.

**Le lieu de la prise de parole et de l'action :**

L'endroit duquel on prie

ou l'on fait une annonce,

n'est pas anodin.

Quand on se tient au milieu du chœur de l'église,  
on cache forcément ce qui se trouve derrière.  
Pour la demande de pardon  
on pourra se tourner dans la même direction que l'assemblée.  
Par contre, pour l'annonce du pardon on se tournera à nouveau vers elle.  
Lors de la prière d'intercession,  
on pourra rejoindre l'assemblée  
pour prier tourné dans une même direction ;  
ainsi on libère de l'espace pour le recueillement.  
Dans l'assemblée, les gens se tournent également le dos.

À éviter:

De se tenir pendant toute la célébration derrière l'autel.  
L'autel n'est pas un bureau !

**Dans la liturgie on tutoie !**

Dans la parole d'accueil  
et d'autres adresses non symboliques,  
on vouvoie.

**L'ouverture / l'invocation**

Elle nomme l'espace spirituel dans lequel se situe la suite.  
Cela peut se faire avec des formules toutes faites, ou spontanées.  
La façon dans laquelle on ouvre une action aura une répercussion sur la suite !!!  
Si la parole d'accueil n'est pas indispensable,  
la salutation liturgique / l'invocation, l'est.  
Car, c'est elle qui fait la différence  
entre un culte et un rassemblement quelconque.

**L'accueil**

Il se fait au milieu du chœur de l'église, et par cœur !  
Ce qui ne pourra pas se dire par cœur, est de trop !  
Bien séparer les deux dimensions :  
inter personnel et liturgique.  
On veillera à n'annoncer que ce qui est indispensable  
pour la compréhension de ce qui suit.  
Le visiteur vient pour vivre un événement spirituel,  
il ne veut pas être envahi toute suite par une flouée d'informations.  
Le mot d'ordre ne dit pas grand-chose au début du culte.

À éviter :

- **Je** vous salue ...
- **Je** vous salue avec le mot d'ordre...
- **Je** vous salue cordialement au Nom du Père... *(comme si vous veniez directement d'un petit-déjeuner avec le Seigneur)*
- Tout bavardage.

Mieux la faire sur un plan impersonnel :  
Bienvenu au culte de ce dimanche / dans cette église, etc.  
L'officiant n'est ni auteur, ni l'hôte.  
C'est un Autre qui invite...

### **Donner des consignes claires et précises.**

Après, les personnes sont libres à les suivre ou non.

#### À éviter:

Si vous voulez...

Peut-être...

Je vous invite...

### **Le psaume**

Réciter sur un ton pour exprimer la communion ;  
un lecteur lit les deux parties d'un verset  
et l'assemblée reprend la deuxième partie ;  
la lecture du psaume sera intercalée  
par un répons chanté ou récité ;  
chacun lit un verset en suivant l'ordre du psaume ;  
chacun lit le verset ou le mot qui lui parle... un concert...  
On pourra garder un même psaume pour plusieurs dimanches.

### **Le Kyrie et Gloria**

Uniquement associés à la confession du péché et annonce de grâce,  
ces répons prennent une dimension anthropocentrique  
et perdent la gratuité de la louange et de l'adoration.

Pour les développer,  
on pourra les intercaler  
ou introduire par des intentions.

Pour marquer le temps de l'Avent et du Carême  
comme temps de pénitence et de préparation  
aux grandes fêtes de l'année,  
la tradition de l'Église prévoit  
que le Gloria in excelsis et l'Alléluia soient supprimés.  
Leur omission étant plus parlante que leur remplacement par un autre répons.  
On les rechantera avec d'autant plus de joie et de conviction  
le jour de Noël et le jour de Pâques !

### **La prière du jour/d'ouverture/d'illumination**

On peut y inviter en disant : Prions...,  
puis laisser un temps de silence.

### **Les lectures**

L'Alléluia introduit et acclame l'évangile  
et ne répond pas à l'épître.

On peut l'accentuer par le chant ou la lecture d'un verset  
qui permet une reprise de l'Alléluia.  
Inutile de préciser dans l'annonce de la lecture, les versets ;  
rare sont ceux qui la suivent dans leurs bibles.

Le répons chanté « Louange à toi, ô Christ »  
après la lecture de l'évangile,  
correspondait à une lecture chantée.  
Dans la pratique actuelle,  
il se trouve un peu déplacé (trop court).

Pourquoi ne pas le remplacer  
par une strophe de cantique ou un répons plus long  
qui exprime davantage la louange  
et l'accueil de la Parole.

Dans ce cas,  
le répons court pourra être dit par le lecteur  
pour introduire la suite.

Après la **prédication** : laisser un moment de silence.

### **Les annonces**

Pourquoi ne pas prévoir trois moments différents  
pour les annonces,  
qui pourraient d'ailleurs être pris en charge par des laïcs :

Au début du culte :  
accueil et explications pour permettre le bon déroulement du culte.

Avant l'offrande : pour annoncer la destination de l'offrande  
et donner des informations (les casuels, etc.)  
concernant la prière d'intercession.

À la fin du culte :  
pour annoncer l'une ou l'autre manifestation ou activité.

### **La Bénédiction**

La bénédiction a une dynamique propre.

Pour ne pas la banaliser  
l'officiant fait bien de s'y soumettre.

Ayant été mandaté pour bénir au nom de Dieu,  
il transmet la bénédiction qu'il a lui-même reçue.

C'est sa mission, son « travail » ;  
les fidèles ont droit d'être bénis.

Accomplissons cette tâche avec simplicité et humilité !

Enraciné au sol et tendu vers le ciel,  
l'officiant se sent soi-même béni (*sentir l'ange au dos*).

Comme pour tout acte liturgique,  
il est particulièrement important pour la bénédiction,  
d'harmoniser le geste et la parole :

Pourquoi lever les bras sur l'assemblée en disant  
« Que le Seigneur nous bénisse et nous garde » ?

En utilisant cette formulation,  
la bénédiction devient une prière  
dans laquelle l'officiant s'inclue,  
ne pouvant pas se bénir lui-même.

Après la bénédiction,  
le célébrant se tourne une dernière fois vers l'autel  
pour quitter le rôle de l'officiant.

Ensuite il pourra sortir  
pour s'adresser aux personnes,  
de façon personnelle.

Gardons-nous  
de retomber toute suite dans le rôle privé,  
mais laissons à Dieu  
à travers sa bénédiction  
le dernier mot.

**S'assurer d'un soutien**

Pour toute action liturgique  
(surtout quand on essaie quelque chose de nouveau),  
il est conseillé de s'assurer d'au moins d'une personne dans l'assemblée  
qui vous soutient à fond !

*Wolfgang Gross- de Groër, Chargé de dynamique culte de l'UEPAL*